

Evaluation des langues au baccalauréat professionnel à la session 2012¹

Elèves sous statut scolaire Organisation au cours du 6 ^{ème} semestre de la formation (Chef d'établissement)		Autres candidats et langue facultative ² Organisation en fin de cycle (Recteur)	
C. C. F. Contrôle en cours de formation	Partie 1 5 minutes Expression orale en continu Prend appui sur une liste de trois thèmes présentés par le candidat	EPREUVE PONCTUELLE (obligatoire ou facultative)	Partie 1 5 minutes (+5 mn de préparation) Expression orale en continu Prend appui sur un document inconnu « déclencheur » proposé par le jury
	Partie 2 5 minutes Expression orale en interaction Prend appui sur la présentation du candidat : questions, demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires		Partie 2 5 minutes Expression orale en interaction Prend appui sur la présentation du candidat : questions, demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires
	Partie 3 5 minutes Compréhension de l'écrit Document authentique inconnu de 15 lignes maximum (4 à 6 questions). L'interrogation est conduite en français		Partie 3 5 minutes Compréhension de l'écrit Document authentique inconnu de 15 lignes maximum (4 à 6 questions). L'interrogation est conduite en français
Barème (30 points)	Partie 1 + Partie 2 = 20 points (6+6+8) Partie 3 = 10 points	Barème (30 points)	Partie 1 + Partie 2 = 20 points (6+6+8) Partie 3 = 10 points

¹ les élèves de terminales Bac Pro passeront l'épreuve facultative (nouvelle formule) dès la session 2011

² la langue facultative ne peut être qu'une LV2 pour les Bac Pro grille 1 ou une LV3 pour les Bac Pro grille 2.